

	<b>Durée : 15 mn</b>	<p align="center"><b>Epreuve orale facultative</b></p> <p align="center"><b>Niveau attendu : B1+</b></p> <p>Epreuve organisée par le recteur d'académie dans un centre d'examen. Le candidat reçoit une convocation.</p>
<p><b>Parties 1 et 2 :</b>  <b><u>notées</u></b> <b><u>sur</u></b> <b><u>20 pts</u></b></p>	<p><b>Partie 1 :</b> 5mn max En langue étrangère</p>	<p align="center"><b>Expression orale en continu</b></p> <p><b><u>Temps de préparation de 5mn, uniquement pour cette partie 1</u></b></p> <p>Prend appui sur un <u>document inconnu</u> remis au candidat par l'examineur.</p> <p>Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.</p> <p><b>Le candidat doit aller au bout de ce qu'il souhaite dire et ne doit pas être interrompu par le professeur.</b></p>
	<p><b>Partie 2 :</b> 5mn max En langue étrangère</p>	<p align="center"><b>Interaction orale</b></p> <p>L'échange commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. Il peut s'ouvrir à d'autres questions. Evaluation de l'aptitude du candidat à s'exprimer et à communiquer spontanément.</p>
<p><b>Partie 3 :</b> <b><u>notée sur 10 pts</u></b></p>	<p><b>Partie 3 :</b> 5mn max En langue française</p>	<p align="center"><b>Compréhension de l'écrit</b></p> <p><u>Document authentique inconnu</u>, en langue étrangère, de 15 lignes maximum( publicité, mode d'emploi, extrait d'article de presse, d'œuvre littéraire). Il est mit à la disposition du candidat par le professeur : 4 à 6 questions en français- du sens général au particulier</p> <p>L'examineur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Mais le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes.</p>
		<p>-le professeur établit son évaluation à partir de <u>la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée</u></p> <p>-le professeur veille à ce que le candidat ne conserve ni les documents supports des 1ères et 3èmes parties de l'épreuve, ni les notes éventuellement prises pendant le temps de préparation de la 1<sup>ère</sup> partie</p> <p>-le professeur formule une proposition de note et une appréciation. <u>Celles-ci ne sont pas communiquées au candidat</u></p> <p>-la note est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de l'épreuve et arrondie au demi-point le plus proche</p>